



Conseil d'établissement 2017-2018

PROCÈS-VERBAL

de la séance du Conseil d'établissement
tenue le mardi 15 mai 2018, à 16 h 30, à la salle de conférence du
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR

Sont présents : M^{mes} Danielle Amyot
Mélanie Binette
Sylvie Gagnon

Sont absents : M^{mes} Karine Liberge
Stéphanie Thibodeau

MM. Gino Albert
André Cadorette
Michel Foisy
Frédéric Létourneau
Laurent Séguin
Benoît Ouellet, directeur

MM. Bruno Castonguay
Dominic St-Pierre
Sébastien Roussel

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Il est 16 h 30, nous avons quorum. M. Benoît Ouellet, directeur souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

CÉ 2017-2018_120

M. Benoît Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Mélanie Binette, elle est appuyée par M. Laurent Séguin. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

CÉ 2017-2018_121

Étant donné que le procès-verbal a été acheminé avant la présente séance, nous nous abstenons de la lecture.

L'adoption du procès-verbal de la séance du 24 avril 2018 est proposée par M^{me} Sylvie Gagnon, elle est appuyée par M. Frédéric Létourneau.

Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

Au point 6, concernant l'inscription pour la prochaine année, M. Ouellet nous informe d'une légère hausse.

Au point 9, c'est un montant de 80 000 \$ qui a été accordé au centre pour défrayer les honoraires d'un orthopédaque et d'une travailleuse sociale. Possibilité d'une autre enveloppe de 50 000 \$ pour l'ouverture d'un ou des programmes selon les besoins ciblés là où la main-d'œuvre est en déficit dans notre région. Cette somme, en plus de permettre l'ouverture d'un ou des programmes, pourrait aussi servir à offrir une aide financière à certains élèves et couvrir les frais de publicité (mars 2019).

Au point 11.1, la vente des sushis a rapporté 400 \$ au secteur cuisine pour leur sortie « Découverte culinaire » qui aura lieu prochainement.

5. Consultation sur les règles de fonctionnement du centre **CÉ 2017-2018_122**

M. Ouellet nous indique les principales modifications apportées au document. Resserrement des règles et plus d'encadrement concernant l'utilisation des téléphones cellulaires.

M. Laurent Séguin propose l'approbation des règles de fonctionnement du centre telles que présentées, il est appuyé par M. Gino Albert.

Approuvé à l'unanimité.

6. Consultation sur les Objectifs et principes de répartition – budget 2018-2019

CÉ 2017-2018_123

M. Ouellet nous explique qu'en formation professionnelle tous les budgets sont décentralisés au centre à l'exception d'un 4 % pour le MAO (acquisition de mobilier, appareillage et outillage) et une partie des revenus du Produit maximal de la taxe (PMT).

M. Michel Foisy propose l'approbation des Objectifs et principes de répartition – budget 2018-2019 tel que présenté, il est appuyé par M. Frédéric Létourneau.

Approuvé à l'unanimité.

7. Publicité et autorisation pour concours de partage **CÉ 2017-2018_124**

Pour accroître les inscriptions dans nos programmes et élargir notre visibilité, le Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir aimerait expérimenter en juin prochain sur les réseaux sociaux le lancement d'un concours afin de gagner un prix (fait par nos élèves) lorsque les gens partagent la publication.

M. Laurent Séguin propose l'approbation pour la publicité avec concours de partage sur les réseaux sociaux, il est appuyé par M. Gino Albert.

Approuvé à l'unanimité.

8. Rappel – Invitation des membres au 30^e Gala Méritas

Le gala aura lieu ce jeudi 17 mai. Il est encore temps d'y participer!

9. Autres points

Aucun point n'est ajouté.

10. Période de questions du public

Il n'y a pas de public.

11. Date de la prochaine rencontre

La prochaine séance du conseil aura lieu le mardi 12 juin au local 3012.

12. Clôture de la séance

CÉ 2017-2018_125

Tous les points ayant été épuisés, *Mme Sylvie Gagnon propose la levée de la séance à 17 h 15.*

Adoptée à l'unanimité.

Mélanie Binette, présidente

Benoît Ouellet, directeur

/sg